



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Sept-Îles



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La ville de Sept-Îles est située presque au centre de la Côte-Nord, dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières. Elle se trouve sur la rive nord du golfe du Saint-Laurent, approximativement à 650 kilomètres à l'est de Québec.

Sept-Îles regroupe aujourd'hui les municipalités de Clarke City, Gallix et Moisie. Elle compte pour voisine la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam. **Il s'agit de la municipalité la plus peuplée de la Côte-Nord.**

Sept-Îles agit à titre de pôle régional pour les municipalités plus à l'est et au nord. Elle compte plusieurs services publics (santé et services sociaux, éducation, etc.) et de transport ainsi que des commerces de détail et des services professionnels et personnels.

Une seule route rejoint Sept-Îles et c'est la 138 qui traverse le Québec d'ouest en est. Il y a aussi un aéroport de niveau régional, un port pouvant accueillir des navires de tous gabarits et un réseau ferroviaire reliant la ville aux localités du nord.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 12 février 2003

Gentilé : Sept-Îlien, Sept-Îlienne

Superficie totale : 2 166,05 km²

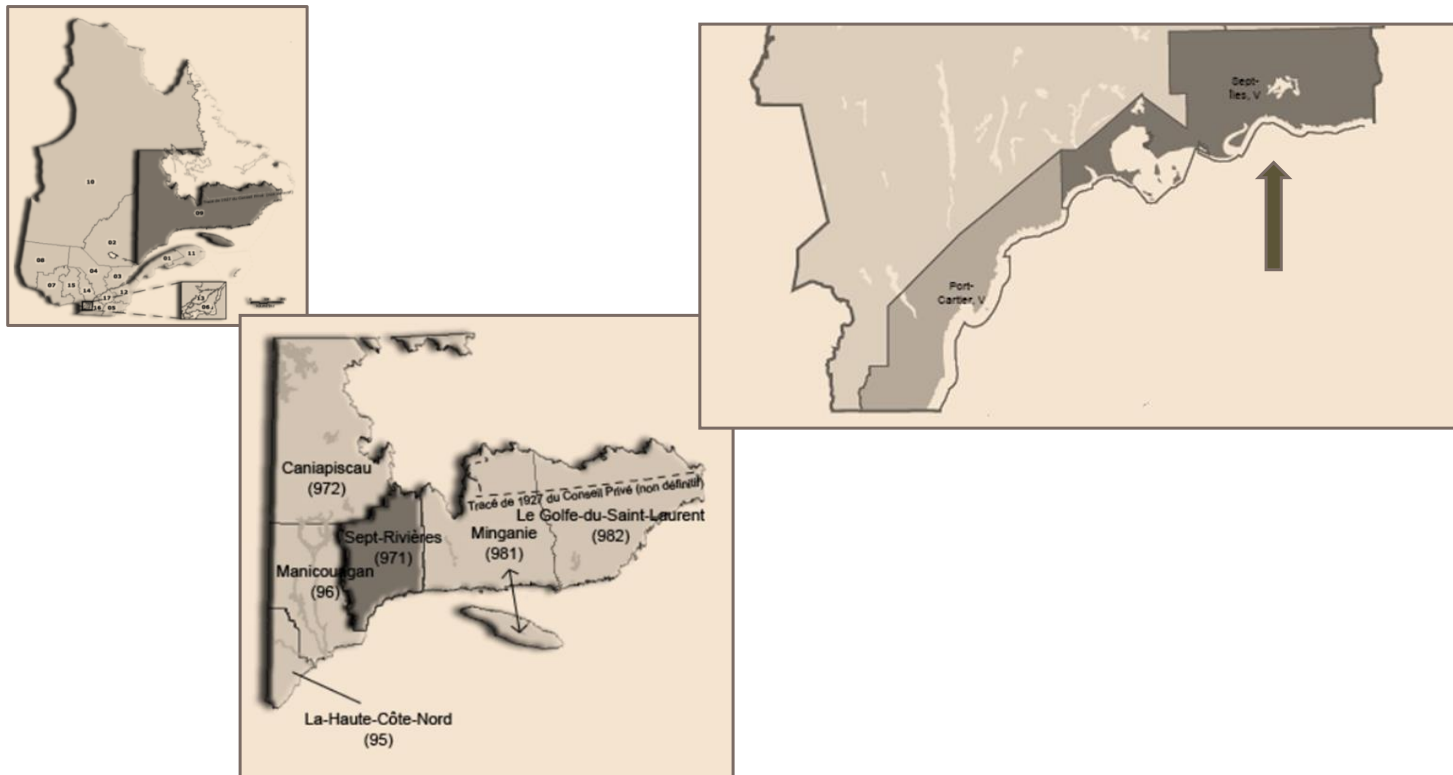
Superficie terrestre : 1 727,25 km²

Population estimée en 2015 : 25 884 personnes

Densité (2015) : 15,0 hab./km² (terrestre)

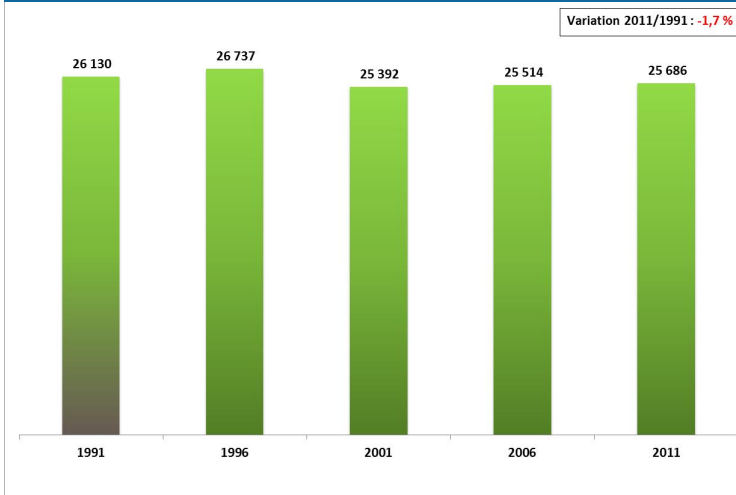
MRC : Sept-Rivières

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

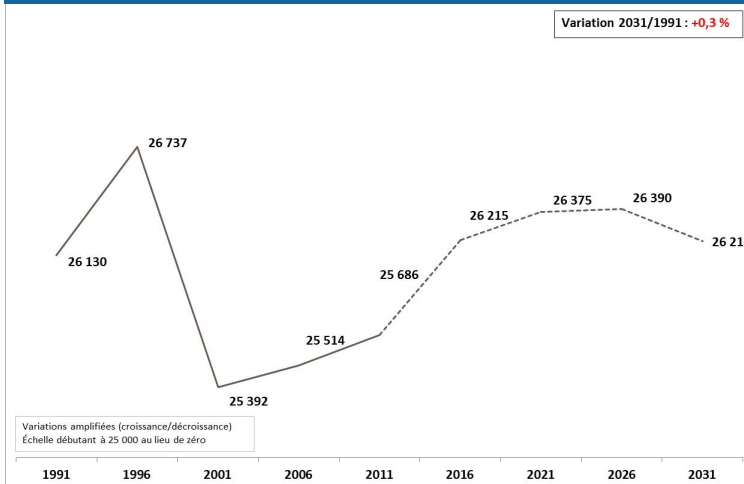


QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1991 à 2011 (20 ans)



Perspectives démographiques 2011-2031 (20 ans)



Sept-Îles

Constats sur l'évolution de la population

Pour des fins de comparaison, il est à noter que les données sur la population incluent celles de Gallix et de Moisie, même si la fusion avec Sept-Îles n'a eu lieu qu'en 2003.

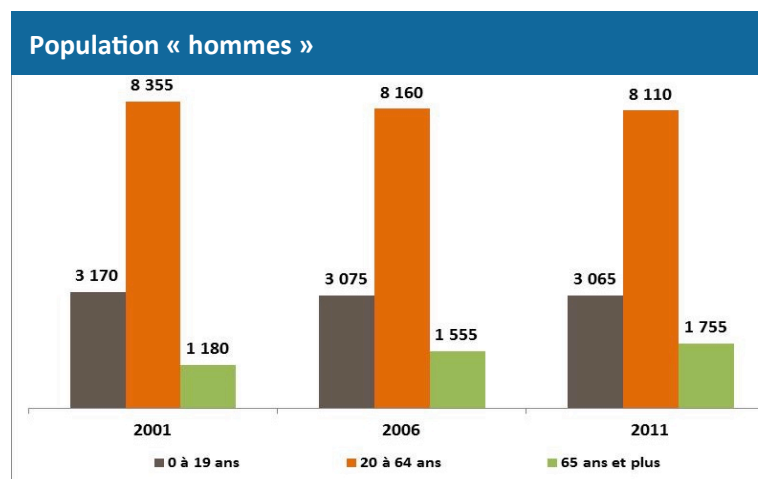
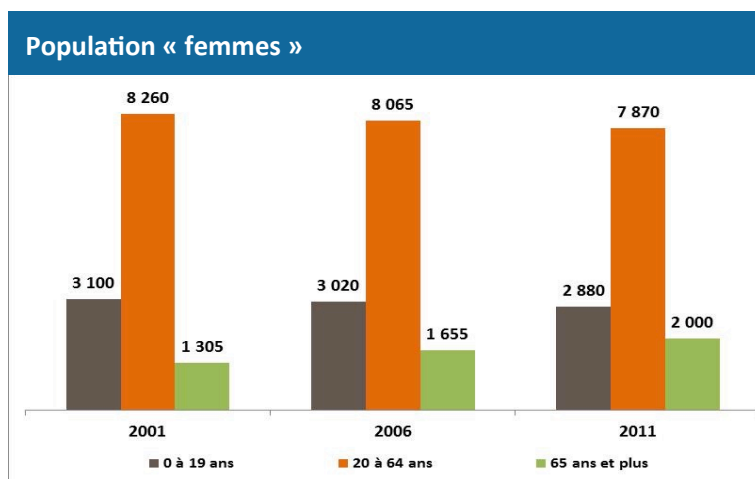
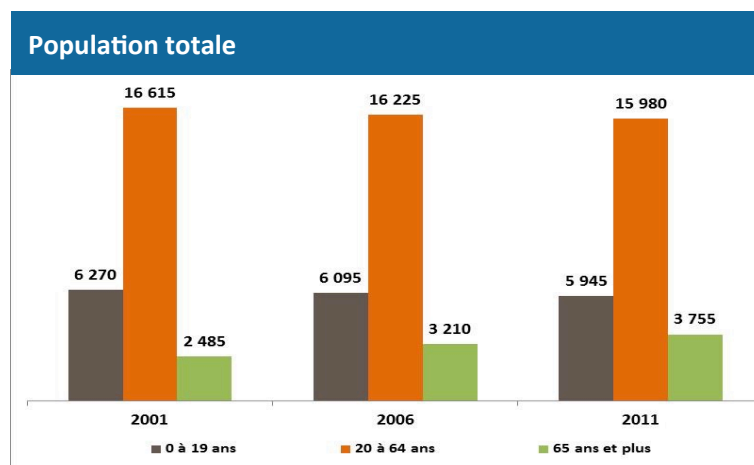
Entre 1991 et 2011, la population de Sept-Îles a peu varié, soit une légère décroissance de près de 2 % sur 20 ans. Il faut dire que la population avait diminué de façon importante au début des années 1980 lors de la crise du fer, mais depuis, la situation se stabilise.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 25 884 personnes, il est peu probable que la ville atteigne la population prévue pour 2016, selon les perspectives démographiques, et ce, en particulier, en raison du contexte économique actuel.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de Sept-Îles devrait croître de 524 personnes, soit 2 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 80 personnes, soit 0,3 %, entre 1991 et 2031 (40 ans). Cela représente respectivement un taux de croissance annuel moyen composé de +0,1 % et de +0,01 %.

Il est possible de remarquer une légère décroissance de la population prévue à compter de 2031. Cependant, la situation peut évoluer en fonction du contexte économique, car la population de Sept-Îles fluctue en fonction des marchés des ressources naturelles, notamment du fer et de l'aluminium.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de 5 % entre 2001 et 2011

Cette décroissance s'est surtout produite chez les femmes :

- Femmes (-7 %)
- Hommes (-3 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -4 %

Cette baisse fut un peu plus prononcée chez les femmes :

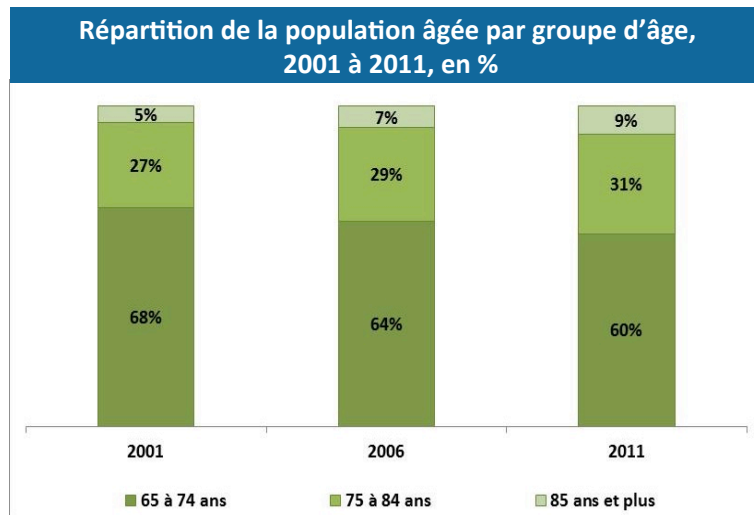
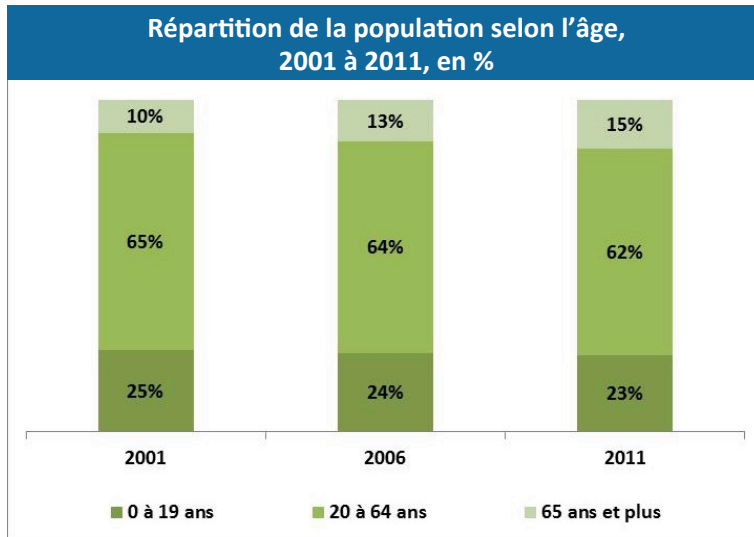
- Femmes (-5 %)
- Hommes (-3 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse importante entre 2001 et 2011 : +51 %

Cette hausse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (+53 %)
- Hommes (+49 %)

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **2 485 à 3 755 personnes** à Sept-Îles entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **47 %** des personnes aînées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **53 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,9 ans (Sept-Îles, avant fusion) à **42,1 ans** (Sept-Îles, après fusion), de 2001 à 2011, soit une hausse de 4,2 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut surtout enregistrée entre 2001 et 2006 (+2,7 ans) et elle est sans doute attribuable en partie à la fusion avec des localités ayant une population davantage vieillissante.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 42,4 ans
 - Hommes : 41,7 ans.



Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 25 % à 23 % du total de la population, soit une baisse de 2 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 5 % à 9 %.

Le groupe des 75 à 84 ans a légèrement fluctué à la hausse, soit de 4 points de pourcentage.

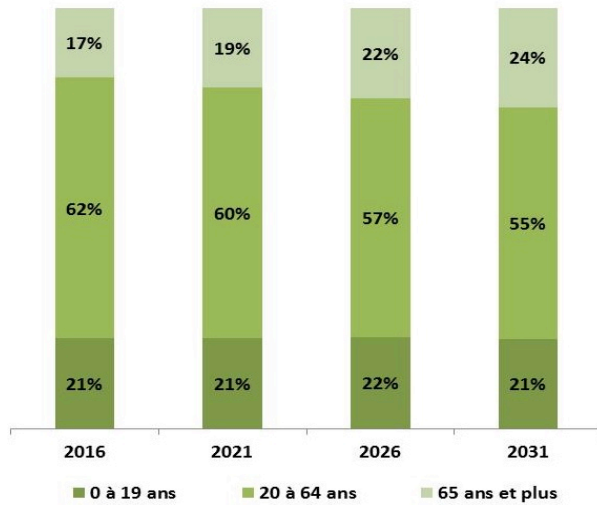
Le groupe des 65 à 74 ans a régressé, passant de 68 % à 60 %.

La croissance des personnes âgées de 85 ans et plus s'est enregistrée auprès des femmes et des hommes. Les femmes étaient au nombre de 85 personnes en 2001 et de 230 personnes en 2011 (+171 %).

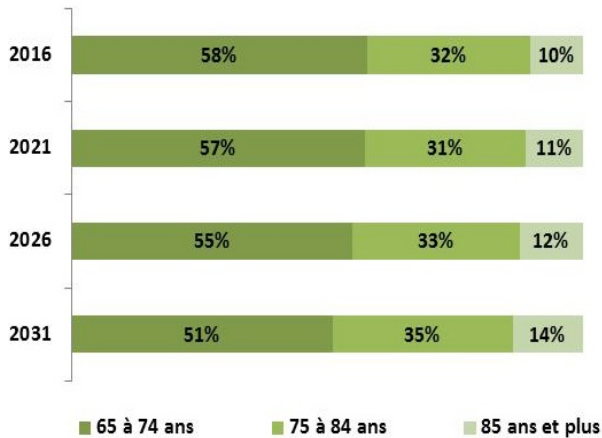
Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge est passé de 40 personnes en 2001 à 100 personnes en 2011 (+150 %).

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 72,7 ans, soit de 72,8 ans chez les femmes et de 72,5 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 7 % entre 2016 et 2031.

En 2031, près d'une personne sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié des aînés (51 %) auraient entre 65 et 74 ans, soit 9 points de pourcentage de moins qu'en 2011.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans passerait de 31 % à 35 %, entre 2011 et 2031, alors que la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+5 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans est passé de 1 700 à 2 265, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 3 170 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +86 \%$).

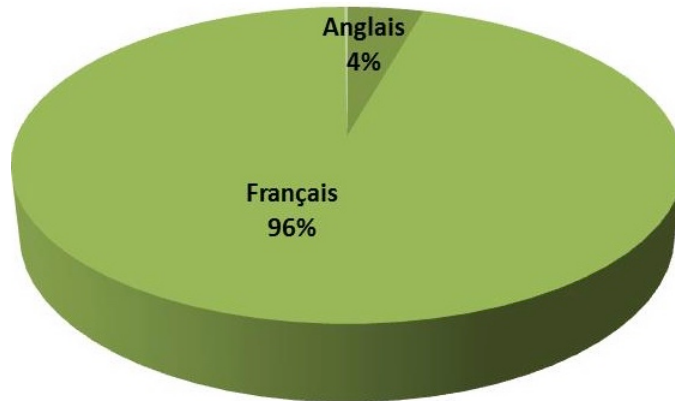
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans est passé de 660 à 1 165, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 2 180 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +230 \%$).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus est passé de 130 à 330, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 850 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +554 \%$).

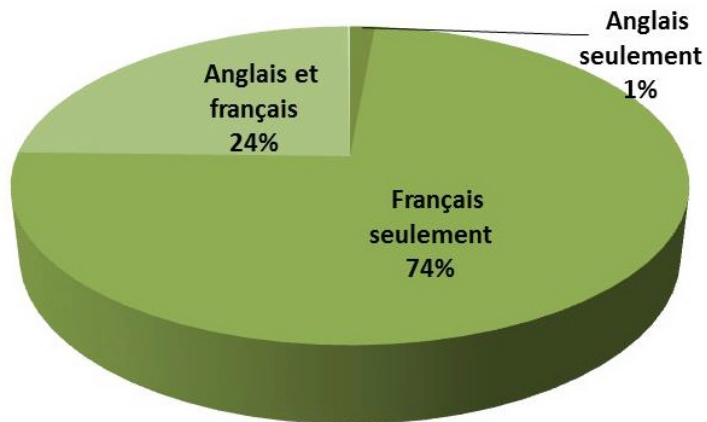
L'âge moyen passerait de 41,4 ans en 2016 à 44,0 ans en 2031.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



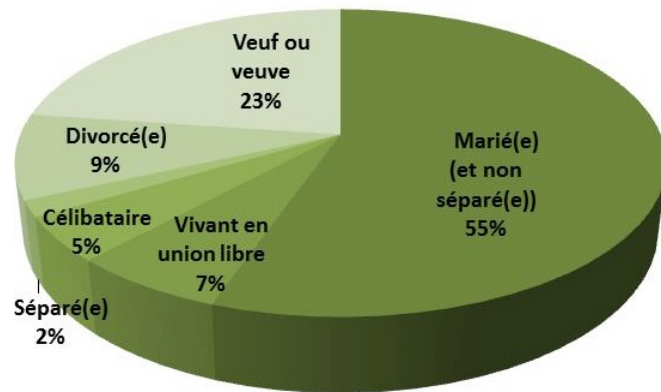
Constats sur la connaissance des langues officielles

Presque la totalité des personnes âgées de Sept-Îles a le français comme première langue officielle parlée.

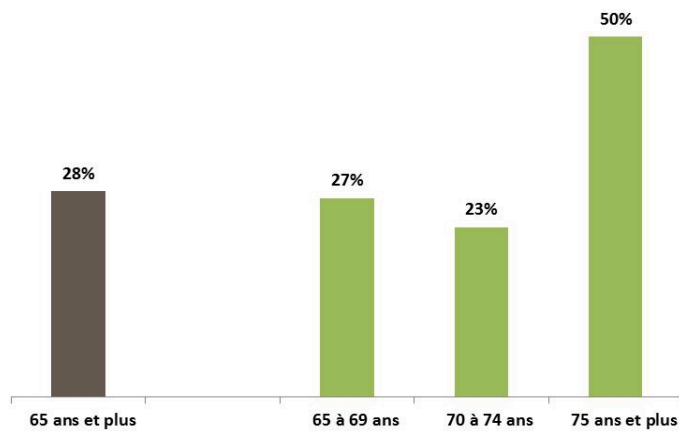
D'ailleurs, près des trois quarts de ces personnes âgées connaissent seulement le français, comparativement à 1 % environ qui connaissent uniquement l'anglais.

En fait, 98 % des personnes âgées connaissent le français, 25 % connaissent l'anglais et 24 % possèdent une connaissance des deux langues officielles.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Sept-Îles

Constats – autres caractéristiques

Plus de la moitié des personnes aînées sont mariées.

Une personne aînée sur 4 est veuve.

Plus du quart des personnes aînées vivent seules (1 000 personnes). Ce sont davantage des personnes aînées de la catégorie d'âge des 75 ans et plus (495 personnes).

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (51 %). Également, près du quart (22 %) vivent dans des appartements situés dans des immeubles de moins de cinq étages.

En 2006, le taux de propriété à Sept-Îles était de 66 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.